

### **1. Présentation de l'équipe :**

Classe PS/MS, 24 élèves, assurée par Caroline Maudet

Classe GS/CP, 20 élèves, assurée par Pierrette Formen

Classe CP/CE1, 19 élèves, assurée par Emma Lorent-Attia (direction) et Laura Bayou les mardis et un mercredi par mois

Classe de CE2/CM, 21 élèves, assurée par Sylvain Chenevat

ATSEM : Christine et Vincent

AESH présente sur l'école pour 1 élève : Faïza

La liste des membres du RASED (enseignants intervenants pour aider les élèves et les enseignants de manière plus particulière) est présente sur le tableau d'affichage de l'école.

### **2. Renseignements divers**

**Le téléphone de l'école :** Il n'y a pas de secrétariat à l'école. Je suis plus susceptible de pouvoir vous répondre le Mardi (jour de décharge de direction). Dans le cas où personne ne peut répondre, merci de laisser un message avec vos coordonnées et la raison de votre appel afin que je vous recontacte.

#### **Horaires scolaire : 8h20-12h / 14h05-16h**

- Le matin, le portail est ouvert de 8h20 à 8h35
- Pour la pause méridienne, l'ouverture du portail est effectuée entre 12h et 12h05 puis entre 14h05 et 14h15

NB : si certains parents sont en retard ou dans l'école au-delà de ce délai, ils devront passer par le portail de l'école maternelle.

- La sortie des classes s'effectue à 16h. Si les enfants de l'école élémentaire n'ont pas l'autorisation de rentrer seuls, ils iront à la garderie. Si les enfants de l'école maternelle ne sont pas récupérés par leurs parents à 16h, ils iront à la garderie.

**La restauration scolaire** se déroulera sur deux services : le premier pour les maternelles et le deuxième pour les élémentaires.

- L'inscription à la restauration scolaire et à la garderie se fait auprès de la mairie.
- Les gouters sont autorisés à la récréation de 10h15 pour les élèves mangeant au 2<sup>ème</sup> service (élémentaire). Il est préférable d'emmener des collations saines, par exemple un fruit.

- Les TAPS se dérouleront le mardi et le jeudi de 16h à 17H30 : le programme est disponible sur le tableau d'affichage de l'école

### **3. Les dates à retenir :**

**Les photographies scolaires auront lieu le mercredi 18 septembre.**

**L'élection des parents élus se déroulera le 11 octobre.**

- Si certains parents sont disposés à être candidat, merci de m'en informer dès la fin de cette réunion ou Lundi au plus tard afin que je vous puisse vous transmettre la liste et la déclaration de candidature à compléter. L'école a besoin de 4 parents d'élèves élus minimum, un tirage au sort sera effectué en cas de liste incomplète. La liste des candidatures doit être déposée au plus tard **le 30 septembre**.
- La liste des électeurs sera consultable dans mon bureau à partir **du 20 septembre**.
- Les parents électeurs trouveront la procédure du vote par correspondance affichée sur le tableau d'affichage de l'école. Merci de ne pas annoter ou rayer ou signer le bulletin de vote, sinon il sera déclaré nul.

**Une alerte incendie est prévue en septembre** afin de vérifier le bon fonctionnement du protocole de sécurité. **Un autre exercice appelé PPMS est prévu avant mi-novembre** afin de permettre aux élèves de se préparer au mieux au risque d'intrusion au sein de l'école. Ces exercices ne sont pas source de stress et sont effectués afin que les élèves et le personnel de l'école puissent savoir comment agir en cas de risques avérés.

**Le premier Conseil d'Ecole aura lieu le 5 novembre 2019 de 18h à 20h.**

**La fête de Noël se tiendra le 13 décembre 2019.**

**La fête de l'école se déroulera le 20 juin 2020.**

### **4. Questions éventuelles**